

**Certificat de  
spécialisation :  
Constructions  
Paysagères  
NIVEAU IV**

Homologué par le Ministère  
de l'Agriculture  
(CODE RNCP 2270 – CODE  
CPF 239 280)



**Horti-Pôle Evreux**  
Formations Nature et Paysage

**Taux de réussite : 100%**  
**Taux de satisfaction : 66,7%**  
**Taux d'insertion : 100%**

**Etablissement Public Local  
d'Enseignement et de Formation  
Professionnelle Agricole d'Evreux**

 **Objectifs professionnels**

Acquérir les connaissances techniques et pratiques sur la construction d'éléments maçonnés, de voiries, de réseaux divers.  
Maîtriser la conduite de certains engins (nivellement, profilage, ...)

 **Modules de formation**

Formation organisée en Unités Capitalisables (UC). Validation par un jury de formateurs et de professionnels.

● **Travaux préparatoires du chantier**

(Bloc de compétences n°2270BC01)  
Utilisation des documents contractuels  
Préparation du chantier

● **Terrassement avec engins**

● **Travaux de voiries et de réseaux divers**

(Bloc de compétences n°2270BC02)  
Réseaux d'irrigation  
Drainage et eaux pluviales  
Réseaux électriques

● **Travaux de constructions paysagères**

(Bloc de compétences n°2270BC03)  
Murets, escaliers  
Allées et circulations  
Bassins, cascades et pièces d'eau

● **Accessoires de jardin**

● **Organisation du chantier**

(Bloc de compétences n°2270BC04)  
Organisation par rapport au cahier des charges  
Contrôle des travaux  
Encadrement des personnels du chantier  
Relation client - entreprise



## Déroulement de la formation

- Alternance formation en centre et en entreprise :  
1 à 2 semaines en centre par mois
- Formation en centre de 595 heures (17 semaines)
- Réalisation de chantiers en partenariat



## Modalités pédagogiques

- Chantiers d'aménagement sur le terrain (+ de 50% du temps de formation)
- Une collaboration étroite avec un réseau de professionnels confirmés



## Conditions générales

### statut des apprenants :

Salarié en contrat d'apprentissage  
Salarié en contrat de professionnalisation  
Stagiaire de la formation professionnelle

### conditions d'admission :

Satisfaire aux évaluations de pré requis par le centre  
Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (Bac Pro ou Brevet Professionnel Aménagements Paysagers) ou diplôme de niveau supérieur de la même spécialité.  
Être âgé(e) de plus de 18 ans (moins de 30 ans en apprentissage)

### Conditions matérielles :



Pas de frais de formation  
Restauration et logement possibles au Centre

### Financement :

Formation financée par les opérateurs de compétences ou par le CPF

CFA - CFPPA Horti-pôle Evreux

6, rue Georges Politzer - BP 3523 - 27032 Evreux Cedex

 02.32.28.87.61  02.32.28.76.84

[cfa.evreux@educagri.fr](mailto:cfa.evreux@educagri.fr)

[cfppa.evreux@educagri.fr](mailto:cfppa.evreux@educagri.fr)

[www.eapevieux.fr](http://www.eapevieux.fr)

Contact administratif : Mme Antunez 02.32.28.87.61

Contact pédagogique : M Feret 06.10.66.74.89